

Commune de Sévaz



Bulletin d'information No 27 juillet 2010

Sommaire

- Fête du 1^{er} Août
- Déchetterie
- Diverses informations



Fête du 1^{er} Août

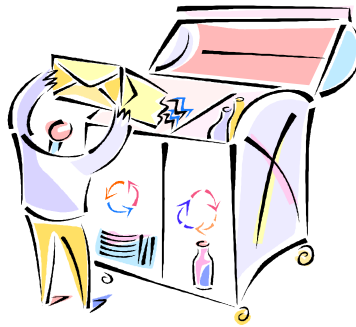


- En cette année 2010, notre commune a la chance et l'honneur de recevoir la société de musique de nos quatre villages, « La Villageoise », pour agrémenter la soirée du 1^{er} Août. A cette occasion, la commune invite les habitants des autres communes à venir fraterniser avec nous lors de la Fête Nationale. Le lieu habituel de la manifestation ne nous permettant pas d'accueillir toutes ces personnes, la fête se déroulera dans le hangar à machines de M. Jean-Marc Losey, direction Bussy. Nous aurons également le plaisir d'accueillir M. Patrice Longchamp, syndic, député et Président de la Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises, pour le traditionnel discours du 1^{er} Août.
- Le feu se fera sur le champ de colza, en face du compost à gazon, direction Bussy. Vous pouvez profiter de l'occasion qui se présente pour apporter au feu, tous matériaux qui se brûlent (bois, papier, carton, branches d'arbres et d'arbustes, etc.) mais en aucun cas plastiques, pneus, sagex, laine de verre, isolation en général. Toutes ces matières doivent être déposées à la déchetterie.
- **En cette année de sécheresse, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de l'utilisation des feux d'artifice, qui se fera uniquement sur la place du feu. L'utilisation de lampions volants est, avec effet immédiat, interdit sur tout le territoire de tous les districts du canton (communication du 15.07.2010 de la Préfecture).** Par respect pour le voisinage (personnes âgées, familles avec petits enfants, animaux domestiques), nous vous rappelons que la fête se déroule le 1^{er} Août et non une semaine avant et deux semaines après.
- Comme d'habitude, les habitants de Sévaz auront droit à leur traditionnelle prestation gratuite. Pour faciliter le déroulement de la manifestation, vous trouverez, en annexe, les bons pour la soirée. L'apéritif sera offert.
- **Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 1^{er} août 2010, sur la place de fête, dès 20h00.**

Déchetterie

- Nous avons constaté que l'ordre dans la déchetterie n'est plus aussi bien respecté :
 1. Le personnel de l'entreprise Goutte SA doit régulièrement ramasser des ordures qui sont laissées à même le sol.
 2. Pour tout objet n'ayant pas sa place dans un container ou une benne à disposition, veuillez vous informer au bureau de l'entreprise Goutte SA.
 3. L'huile usagée doit être amenée auprès de la station d'épuration à Bussy (AIPG).

Nous osons espérer que chaque utilisateur tiendra compte de ces remarques.



Divers

- Cours d'appui et devoirs surveillés

Le cercle scolaire de Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés - Sévaz recherche des personnes pour donner des cours d'appui ou des devoirs surveillés durant l'année scolaire 2010-2011.

Le cercle scolaire ne possédant pas de service compétent, les enseignants souhaitent dresser une liste des personnes disponibles afin de pouvoir la communiquer aux parents d'élèves en cas de besoin. Il s'agit donc uniquement de faciliter le contact. L'école n'assume en aucun cas la responsabilité ou l'organisation de tels cours.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre contact avec :

Jessika Aeby
Ch. de la Cure 30
1541 Morens
jess.aeby@bluewin.ch
026/660.17.04
078/632.07.38

- Heures d'ouverture du bureau communal

Nous vous rappelons que le bureau communal est ouvert tous les mercredis de 13h45 à 17h00, chaque 2^{ème} mercredi du mois, de 18h30 à 19h30 ainsi que chaque dernier samedi du mois, de 08h00 à 10h30.

Nous vous informons d'ores et déjà que le bureau communal sera fermé, pour cause de vacances, durant les périodes suivantes :

**La semaine du 2 au 10 août 2010
et
la semaine du 20 au 26 septembre 2010**

Nous vous remercions de votre compréhension et

**vous souhaitons un bel été
et d'agréables vacances...**

Avec les cordiales salutations du Conseil communal.